



Le Président

Jean-Claude SANDRIER

*Membre honoraire de l'Assemblée nationale
Président de la communauté de
Communes Vierzon Sologne Berry
Chevalier de la Légion d'Honneur*

Monsieur Philippe DURON
Député
Président de la commission
"Avenir des trains d'équilibre du territoire"
126, rue de l'université
75007 Paris

Affaire suivie par : Mounire LYAME
Réf. 1501-02

Vierzon • le 19 janvier 2015

Monsieur le Président,

Le Premier Ministre vous a chargé d'une mission concernant les lignes TET. Notre association qui a apprécié le rapport « Mobilité 21 » est évidemment encore plus attentive à ce nouveau travail qui vous est confié, notre objectif étant la promotion et la modernisation de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse.

Pour cette raison, nous demandons à être auditionnés par la commission que vous présidez. En premier lieu car nous souhaitons échanger sur ce qui est la conviction partagée unanimement par les membres de notre association, à savoir le caractère indispensable de la 3^{ème} radiale nationale qu'est la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse et ce quels que soient les hypothèses en matière de ligne à grande vitesse.

En second lieu nous souhaitons préciser comment nous avons compris et partagé le rapport « Mobilité 21 » accordant la priorité au réseau classique existant et dans ce réseau, la priorité à 4 lignes TET dont Paris-Orléans-Limoges-Toulouse.

Enfin, nous voulons nous exprimer sur le discours de Tulle du 17 janvier dernier du Président de la République et plus particulièrement sur sa phrase évoquant la nécessaire « modernisation des grandes lignes et notamment de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse » et insistant, « il faut moderniser ces lignes et le plus vite sera le mieux ».

Ceci nous paraît extrêmement important au moment où, tout ou presque semble figé, alors qu'après le rapport « Mobilité 21 » et l'accident de Brétigny, le gouvernement avait commencé à engager une démarche de modernisation en terme de matériel roulant, annoncé la création d'un comité de pilotage sur Paris-Orléans-Limoges-Toulouse et 1 milliard d'euros pour les infrastructures sur 10 ans (ce qui est insuffisant pour moderniser).

Je rappelle que notre association rassemble 19 députés et sénateurs des territoires traversés par l'axe historique Paris-Orléans-Limoges-Toulouse, 2 Conseils Régionaux, 6 Conseils Généraux, 14 villes et intercommunalités, des associations, des chambres consulaires, des syndicats et des usagers.

Elle est donc totalement représentative de l'ensemble des forces vives de ces territoires.

Pour toutes ces raisons, nous souhaiterions être auditionnés par la commission « Avenir des trains d'équilibre du territoire ».

En vous remerciant de l'intérêt que vous voudrez bien manifester à l'égard de notre demande, nous vous adressons, Monsieur le Président, nos très respectueuses salutations.

Jean-Claude SANDRIER